

BILAN DES NÉGOCIATIONS : UN ACCORD QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Après **5 réunions de négociations intenses**, nous avons enfin obtenu la signature d'un accord qui apporte des avancées concrètes pour les salariés de Protelco.

Voici les points clés que nous avons arrachées :

11 juin
2025

- Des augmentations salariales pour tous
- Des revalorisations des salaires d'embauche
- Des améliorations ciblées pour les techniciens itinérants
- Des avancées sur le temps de travail

LES PRINCIPALES AVANCÉES OBTENUES

AUGMENTATIONS SALARIALES :

- **Augmentation de plus de 2,3% de la masse salariale :**
Une première étape pour rattraper le retard accumulé.
- **45 € brut/mois** pour tous les techniciens avec un salaire de base inférieur à 2 140 €.
- **30 € brut/mois** pour les TC avec un salaire de base inférieur à 2 000 €.
- **20 € brut/mois** pour les TC avec un salaire de base supérieur à 2 000 €.
- **Augmentation individuelle** entre 1% et 4% pour tous les autres salariés.

REVALORISATION DES SALAIRES D'EMBAUCHE :

- **Techniciens : 1 810 € brut/mois.**
- **Coordinateurs : 2 300 € brut/mois** (une reconnaissance de l'expertise requise pour ce poste).

AMÉLIORATIONS CIBLÉES :

- **Prime panier augmentée de 1 €/jour travaillé**, soit environ **20 € net/mois** pour les techniciens itinérants à 100% (une mesure concrète pour améliorer le quotidien de nos collègues sur le terrain).

TEMPS DE TRAVAIL :

- **Une journée de congé supplémentaire** à partir de 15 ans d'ancienneté (une reconnaissance de la fidélité et de l'engagement des salariés).
- **Semaines de 4 jours** (une avancée à consolider).

— Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications.

Section CGT Protelco

8, rue la ville l'évêque 75008 Paris

Les DS : Sylvie : 06 15 08 28 63, Stéphane : 06 07 16 53 57, Romain 06 84 34 79 47

Site : www.cgt-protelco.fr Mail : ds@cgt-protelco.fr



UN ACCORD QUI MARQUE UNE ÉTAPE, MAIS PAS UNE FIN

Cet accord est le résultat de **notre mobilisation collective** et de **notre détermination à défendre vos intérêts**.

Cependant, nous restons vigilants et déterminés à poursuivre nos efforts pour obtenir davantage :

- ◆ **Des salaires toujours plus justes** pour tous les salariés.
- ◆ **Une meilleure répartition des richesses** au sein de l'entreprise.
- ◆ **Des conditions de travail toujours améliorées** pour tous.

RESTONS MOBILISÉS POUR L'AVENIR !

Cet accord est une victoire, mais ce n'est qu'une étape.

Continuons à nous battre ensemble pour obtenir toujours plus de justice sociale et de reconnaissance pour notre travail.

La Section CGT Protelco

—. Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications.

Section CGT Protelco

8, rue la ville l'évêque 75008 Paris

Les DS : Sylvie : 06 15 08 28 63, Stéphane : 06 07 16 53 57, Romain 06 84 34 79 47

Site : www.cgt-protelco.fr Mail : ds@cgt-protelco.fr

